

Nombre de Délégués :		
En exercice	116	
Présents	60	
Procurations	11	
Votants	71	

DELIBERATION N°1-091222

Objet : Approbation du dernier procès-verbal de réunion

L'an deux mille vingt-deux, le neuf décembre, le Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES du Périgord Noir dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à "La Borne 120", Commune de Marcillac-St-Quentin sous la présidence de M. Jérôme PEYRAT, Président.

Date de Convocation du Comité Syndical : le 2 décembre 2022

Etaient présents :

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FENELON :

ARCHIGNAC
BORREZE
CALVIAC EN PERIGORD
CARLUX
CARSAC AILLAC
JAYAC
PAULIN
PECHS-DE-L'ESPERANCE
SALIGNAC EYVIGUES

SALIGNAC ETYTIGUES
SIMEYROLS
PRATS DE CARLUX
ST CREPIN ET CARLUCET
ST GENIES
ST JULIEN DE LAMPON

ST JULIEN DE LAI STE MONDANE VEYRIGNAC Philippe ROUSSET Pierre CHEVALIER Sylvie MENARDY

Jean-Claude DELHORBE Laurent LACOMBE Guy ESTRUC

Alain PERIQUOI Guy PRIESTER Jacques FERBER Marlène RODRIGUEZ

Héloïse MARADENE Gérard TEILLAC Charles MOLINA Jean-Pierre HAMEL Eric BOURDET

Claude DENIS

Catherine CHEYROU

Didier DELBARY

Johan LOUBRIAT

Andrée CAMBIER

Chantal LAVILLE
Gilles ARPAILLANGE

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DOMME-VILLEFRANCHE DU PERIGORD :

BOUZIC CASTELNAUD LA CHAP. CENAC ET ST JULIEN

DAGLAN DOMME FLORIMONT GAUMIER GROLEJAC

NABIRAT ST AUBIN DE NABIRAT ST CYBRANET

ST CYBRANET ST LAURENT LA VALLEE ST MARTIAL DE NABIRAT

ST POMPON VEYRINES DE DOMME Christian ARNOUIL

Jean-Philippe FARFAL

Maurice LAPOUGE Patrick ARMAGNAT Mathias LUCAS Jocelyne TIREL LALAUDE Christiane DESMOULINS

Alain BIELHER Lilian GILET

François DEFONTAINE

Hervé MENARDIE

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE LA DORDOGNE :

ALLAS LES MINES CASTELS-BEZENAC MEYRALS Yves GAROUTY Hervé CARVES

Alain FREREBEAU

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE L'HOMME :

AUBAS COLY-ST AMAND FANLAC

VALOJOULX

LA CHAPELLE AUBAREIL
LES EYZIES
LES FARGES
MONTIGNAC
PEYZAC LE MOUSTIER
SERGEAC
ST LEON SUR VEZERE
THONAC

Sébastien FRIT Françoise BAUDRY Philippe LAVIEVILLE Michel BOSREDON

Jean-Marie DESCAMP

Pierette BLEMONT Virginie FAGETTE Cyril CERF Jean-Pierre MEGE Amandine DALBAVY

AR Prefecture

024-252402284-20221209-1091222-DE Reçu le 20/12/2022

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT-PERIGORD NOIR :

BEYNAC et CAZENAC LA ROQUE GAGEAC MARQUAY PROISSANS

MARCILLAC ST QUENTIN SARLAT LA CANEDA ST ANDRE-ALLAS ST VINCENT DE COSSE ST VINCENT LE PALUEL STE NATHALENE **TAMNIES** VF7AC VITRAC

Serge PARRE Jérôme PEYRAT Christine LASCOMBE

Fabien PERUSIN Marlies CABANEL Jean-Jacques ALBIE Nathalie BALLERAND Christine DANGREMONT Frédéric TACHE

Jacques TUNEU

Patrick CROUZILLE Céline DUVAL

Eric ALARD

Christian ROBLES

Excusés:

Mme Brigitte CAPMAS-REBOUISSOU (St Crépin-et-Carlucet), Mme Jacqueline JOUANEL (Meyrals), M. Pierre COUDON (Saint-Pompon).

Procurations:

Mme Marie-Pierre VALETTE (Sarlat-la-Canéda) donne procuration à M. Jérôme PEYRAT (La Roque-Gageac) M. Gé KUSTERS (Saint-Léon-sur-Vézère) donne procuration à M. Jérôme PEYRAT (La Roque-Gageac)

M. Francis COUSIN (Domme) donne procuration à M. Patrick ARMAGNAT (Domme)

Mme Marion CHAPUT (Saint-Geniès) donne procuration à M. Charles MOLINA (Saint-Geniès)

M. Gérard VIELLE (Pechs-de-l'Espérance) donne procuration à M. Guy PRIESTER (Pechs-de-l'Espérance)

M. Sylvain BRULEY (Allas-les-Mines) donne procuration à M. Yves GAROUTY (Allas-les-Mines)

M. Dominique HERMENAULT (Borrèze) donne procuration à M. Pierre CHEVALIER (Borrèze)

M. Francis JAGOURD (Jayac) donne procuration à M. Guy ESTRUC (Jayac)

M. Michel ANDRE (Marcillac-Saint-Quentin) donne procuration à Mme Christine LASCOMBE (Marcillac-Saint-

M. Patrick LE MELLEDO (Thonac) donne procuration à Mme Pierrette BLEMONT (Sergeac) Mme Catherine BERTHELOT (La Chappelle-Aubareil) donne procuration à M. Sébastien FRIT (La Chapelle-Aubareil)

Mme Marlies CABANEL (<i>Sarlat-</i>	la-Canéda) a été élue secrétaire de séance.	

Monsieur le Président ouvre la séance à dix-huit heures et procède à l'appel des délégués. Constatant que le quorum est atteint, il invite le Comité Syndical à désigner le secrétaire de séance.

Mme Marlies CABANEL est élue secrétaire de séance.

Le Président propose au Comité Syndical d'approuver le procès-verbal de la séance qui s'est déroulée le 10 septembre 2022.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le procès-verbal de la séance du Comité syndical qui s'est déroulée le 10 septembre 2022.

Fait à Marcillac-Saint-Quentin, le 09 décembre 2022.



Jérôme PEYRAT Président